



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35996>

Département(s) de publication : **20A, 20B**

Annonce n° **24-35996**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté de Communes du Cap Corse

**Correspondant :** SANGUINETTI Patrick

**Adresse :** Résidence Jardins d'Erbalunga-Bât. A B, 20222 Erbalunga

**Coordonnées :**

**Courriel :** [contact@cc-capcorse.corsica](mailto:contact@cc-capcorse.corsica)

**Adresse internet :** <http://www.destination-cap-corse.com/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** [https://cc-capcorse.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_2664\\_1007845.html](https://cc-capcorse.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_2664_1007845.html)

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS : TRANSPORT EN CAR D'ENFANTS DANS LE CADRE SCOLAIRE - ANNEE 2024.

### Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1,

L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

#### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

#### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 18/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Communauté de communes du Cap Corse

**Adresse :** les jardins d'Erbalunga, 20222 Brando

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0495319714

**Courriel :** contact@cc-capcorse.corsica

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) Trajet BRANDO - MACINAGGIO - BASTIA** - - Natation (piscine du Fango) à partir du 02 avril 2024 - Voile, à partir du 27 mai 2024. Le cout total des prestations ne peut dépasser 6000euros pour un maximum de 20 trajets.
- **Lot(s) Trajet LURI - MACINAGGIO** - - Natation (piscine hôtel U Ricordu à Macinaggio), à partir du 13 mai 2024 - Voile, à partir du 27 mai 2024 Le cout total des prestations ne peut dépasser 16000euros pour un maximum de 50 trajets.
- **Lot(s) Trajet PIETRACORBARA - MACINAGGIO** - - Natation (piscine hôtel U Ricordu à Macinaggio), à partir du 13 mai 2024 - Voile, à partir du 27 mai 2024 Le cout total des prestations ne peut dépasser 15000euros pour un maximum de 40 trajets.
- **Lot(s) Trajet SISCO : MACINAGGIO** - - Tennis à Macinaggio, à partir du 25 mars 2024 - Natation (piscine hôtel U Ricordu à Macinaggio), à partir du 13 mai 2024. - Voile, à partir du 27 mai 2024 Le cout total des prestations ne peut dépasser 10000euros pour un maximum de 35 trajets.
- **Lot(s) Trajet CENTURI : MACINAGGIO** - - Piscine (hôtel u Ricordu à Macinaggio) à partir du 13 mai 2024. Le cout total des prestations ne peut dépasser 5000euros pour un maximum de 15 trajets.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 26/03/2024